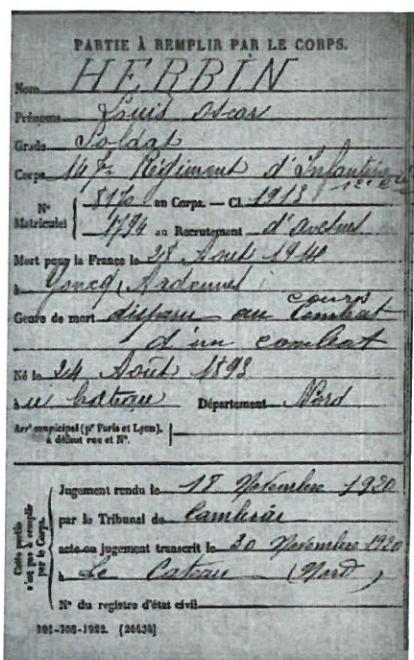


1914 HERBIN Louis Oscar



N° 172 Acte de transcription de Décès de HERBIN Louis

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit. Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Herbin Louis Oscar, né à Le Cateau, le vingt quatre août mil huit cent quatre vingt treize, de Louis et de Dahy Anastasie, en son vivant couvreur, demeurant à Le Cateau, soldat au cent quarante septième Régiment d'Infanterie, disparu à Yoncq (Ardennes) le vingt huit août mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au vingt huit août mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le dix huit novembre mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, Dufay et de Keguelin, juges, en présence de Monsieur Tassin, Substitut du Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G. Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le trente novembre mil neuf cent vingt, neuf heures et demie du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil. Suit la signature de l'adjoint

Morts au même endroit

Le Cateau: Herbin Louis

Etaient au même régiment

Bazuel: Belg Clément; **Catillon:** Bernard Robert, Cosse Joseph, Dematte Lucien, Harbonnier Emile, Lecerf Alfred; **La Groise:** Beth René, Moreau Eugène; **Landrecies:** Blanchard Pierre, Boulogne Albert, Manesse Clément, Sitz Louis, Vinoy Emile; **Le Cateau:** Alexandre Ernest, Baillon Fernand, Banse François, Blanchard Edgard, Boudoux Oscar, Carlier Emile, Danjou Eustache, Dascotte Edouard, Debailleux Rémi, Gavériaux Prosper, Hégo Valéry, **Herbin Louis**, Husson Victor, Lacomblez Joseph, Lanotte Georges, Lejeune Edouard, Lequeux Alexandre,

Leusiere Alfred, Loge Albert, Loiseaux Charles, Telliez Pierre, Try Edouard, Valain Edmond; **Le Pommereuil:** Bruit Emile, Isorez Léon, Manesse Eugène; **Mazinghien:** Binot Alexis; **Ors:** Harbonnier Léon, Molard Paul; **Rejet de Beaulieu:** Lacoche Henri;

Localisation du lieu du décès



Yoncq:
Département des Ardennes,
Arrondissement de Sedan,
Canton de Mouzon.

Yoncq est le nom de la rivière (17km) qui traverse la commune et conflue avec la Meuse à Mouzon.

Historique et combats du 147^e Régiment d'Infanterie en 1914

En 1914, Casernement à Sedan, 7^e Brigade d'Infanterie, 4^e Division d'Infanterie, 2^e Corps d'Armée; À la 4^e DI d'août 1914 à nov. 1918; Constitution en 1914: 3 bataillons; 3 citations à l'ordre de l'armée, une à la division; Fourragère verte.

1914 Ardennes: Meix, bois de Lahage, Mangiennes, Bellefontaine; Yoncq (28/08), Sainte-Menehould, Blesme, Favresse; Bataille de la Marne (5-13 sept.): Sermaize, Favresse, Vienne-le-Château (15/09); Argonne (sept.-janv.): Bagatelle, Fontaine-aux-Charmes ravin du Mortier, Fontaine-Madame.

1915 Champagne (fév. Mars): bois du Trapèze, Mesnil-lès-Hurlus; Woëvre (avril-juin): Maizeray, les Eparges, ravin de la Mort, tranchée de Calonne puis Mouilly (août-sept.); Bataille de Champagne (oct.-nov.): Butte de Tahure, la Brosse-à-Dent.

1916 Woëvre (janv. Mars): la Selouze, Relaincourt; Verdun (avril): bois de la Caillette; Somme: Berny en Santerre, Dompierre (août-sept.) puis Berny (oct.) puis Fresne, bois du Dragon (nov.).

1917 Lorraine (janv.-mars): forêt de Parroy; Offensive de l'Aisne (avril-mai): cote 108, Berry-au-Bac, Misme; Verdun (juil.-déc.): Avocourt.

1918 Verdun (mars-mai): Beaumont-en-Verdunois; Chemin des Dames (mai-juin): Cuincy, bois d'Arcy, Servenay, Cramaille; Bataille de la Marne (juil. août): Monthodon, Chézy, ferme de la Fontaine Creuse, Chavenay, bois Meunière, Saint-Gilles; Champagne (sept.-oct.): Mesnil-lès-Hurlus, Croix de Marvaux; Lorraine (oct.-nov.): Croismare.

Décoration du Régiment

Croix de guerre avec 3 palmes et une étoile argent, fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre 1914-1918 décernées au 147^e R.I.

Le drapeau du régiment porte, cousu en lettres d'or, les inscriptions suivantes:

Goldberg
1813;
Champagne
1915;
La Somme
1916;
Tardenois
1918



La fameuse charge à la baïonnette du 147^e Régiment d'Infanterie à Yoncq (cité 4 fois à l'ordre du jour) dans les Ardennes, le 28 Août 1914.

JMO du 147^e RI
Cote 26 N 695/10 pages 20 à 23
Journées du 27 & 28 août 1914

Le 27 août

1^{er} et 2^e Bataillon quittent leur emplacements
à 3^h, se portent à droite la forêt de
Siculot, sur la ferme de la fontaine aux
Fremes, et s'établissent à la lisière ouest :
1^{er} Bataillon à droite sur la route Beaumont-Stomme
2^e Bataillon au Sud de cette route.
Le 3^e Bataillon, relégié de ses avant postes par
des troupes du 4^e corps, rejoint le régiment
et se place en lisière au S et à l'E
de la fontaine aux Fremes.

Le régiment reste sur ses positions jusqu'à
23h 30^{me} heure à laquelle il reçoit l'ordre
de se porter à la faveur de la nuit sur
la ferme de la Chambrière. Il s'installe
au brouillard à l'O de cette ferme et au
N de la route Beaumont-Stomme.

Le 28 août

à 5^h 30, une fusillade isolée dans le
brouillard, au N et à l'E du campement
du Régiment, le 147^e reçoit l'ordre de
se porter sur le moulin de Grétil par les
pentes E et O du ruisseau d'Yonay

3^e Bataillon par les pentes Ouest

1^{er} Bataillon par les pentes Est

2^e Bataillon en retraite derrière le 1^{er} Bataillon

1^{er} Bataillon objectif cote 255

1^{re} ligne 2^e Cie à gauche - 3^e Cie à droite
(secteur de mitraillages Stolpensky) avec la 3^e Cie

2^{re} ligne 1^e Cie derrière la 1^{re} - 3^e Cie derrière la 4^{re}

L'attaque se réfie à droite ^{vers} des troupes du 326^e qui tent la croise ^{vers} 255 pour la belle Epine.

à 7^h 30^{':} la 2^e co attaque l'ennemi qui occupe le village d'Yoncq mis en état de défense. La 3^e C^e est arrêtée par des feux violents d'infanterie et de mitrailleuses, partant du petit bois à 800^m O. de la Belle Epine. Cette b^e avance prudemment et lentement en utilisant le terrain. Le feu de l'ennemi détermine quelques mouvements rétrogrades suivis aussitôt de retour offensif.

à 9^h la 1^e ligne avance le vte 255, sa gauche à 300^m au S de la ligne du village de Yoncq. L'arrièrée des C^e de 2^e ligne détermine des bonds en avant mais l'attaque progresse difficilement.

Le 2^e Bataillon qui a laissé une C^e (1^e C^e) en soutien d'artillerie au N de la Chênedilie gagne le repas descendant de la garnison sur le ruisseau de Yoncq.

Deux C^e en 1^e ligne - 5^e C^e à gauche - 6^e C^e à droite - 7^e C^e y réserve. Pendant le trajet les C^e du 2^e Bataillon subissent le feu de l'artillerie de 105.

à 9^h 30^{':} la 5^e C^e est engagée sur le vte 255 pour appuyer le mouvement du 1^e Bataillon. Elle capitalise en munition des éléments d'un bataillon du 326^e qui ayant éprouvé

toutes leurs cartouches. Aussitôt engagée elle subit un feu violent d'infanterie et d'artillerie qui cause des pertes sérieuses notamment les éléments de la charbonnière et Steyrin qui sont tués dès le début.

À 10^h 15[°] un flétrissement s'élevant produit dans la ligne de combat, la 6^e C^{ie} est lancée sur la 1^{re} ligne pour la ramener. Des feux croisés d'infanterie, de mitrailleuses et d'artillerie font subir à la ligne de combat des pertes énormes. Ordre est donné au commandant du 2^e Bataillon d'engager sa dernière C^{ie} de renfort (7^e). L'arrivée de ce renfort maintient un instant la ligne de combat mais la position devient intenable par suite du feu de l'artillerie qui nous batteait n'ont jamais réussi à étendre, cette ligne est bientôt rejeté en arrière.

Le Bataillon du 91^e est désigné par le général commandant la 7^e Brigade pour appuyer le 14^e. Par suite du malaise des unités (1^e Bataillon et Bataillon 326 - 99^e) le commandement est rendu extrêmement difficile, cependant les officiers et sous-officiers s'impliquent avec la plus grande énergie à rassembler les éléments qui n'avaient été ramenés en arrière et résistent à les pousser de nouveau sur la crête.

Sur le pentes O. du massif d'Yoncq, le 3^e Bataillon s'engage de la façon suivante.

1^{re} ligne 10^e C^{ie} à droite - 11^e C^{ie} à gauche.
Action de mitrailleuses. L'ennemi l'attire dans la
troupe avec la 11^e C^{ie}

2^e ligne 12^e C^{ie} à droite - 9^e C^{ie} à gauche
La 1^{re} ligne progresse sous un feu d'artillerie
assez violent jusqu'à 800 m de la ligne S du
bois d'Yoncq. L'attaque se relève à gauche
au 12^e Régiment d'Infanterie qui est engagé
vers la côte 275.

En raison de l'étendue du fond de la 9^e C^{ie} est
portée sur la 1^{re} ligne dès le début. Le 12^e
seule est maintenue en réserve.

L'attaque de la 1^{re} ligne progresse difficilement,
l'action de la gauche de cette ligne, est gênée
par des fractions du 12^e qui vers 10^h se replient
directement sur la gauche du 147^e; cette partie
de la ligne reçoit les coups dirigés sur le 12^e
sans pouvoir riposter. Vers 11^h la retraite du 12^e
Régiment d'Infanterie détermine un mouvement
en avancée qui est protégé par 2 sections de la
10^e C^{ie} qui restent en position sous un feu
violent d'Infanterie, de mitrailleuses et d'Artillerie.

La C^{ie} de réserve (12^e) est alors lancée sur
la ligne et détermine un mouvement en ayant
la ligne de combat gagné péniblement 50 m.

Le chef de Bataillon commandant Démont entraîne
2 sections de la 12^e C^{ie} sur la rive gauche du
ruisseau à l'assaut du village, les deux
autres sections de la 12^e avancées sur la rive
droite appuient un instant cet assaut de

leur feu puis s'élançant elles mirent sur le village.

L'attaque de la 12^e C^{ie} tombe sous les coups de mitrailleuses établies dans les maisons qui fauchent les hommes par files entières 40 hommes à peine pénètrent dans le village mais ils sont repoussés par une contre attaque allemande et se replient Le commandant Dumont tombe grièvement blessé.

L'absence de rétrocéderrière le 3^e Bataillon ne permet pas un retour offensif.

à 14^h30' sous l'intensité du feu de l'ennemi qui rend les positions intenables la ligne de combat toute entière se replie sans être poursuivie par l'ennemi ; l'artillerie allemande seule coupe le train de projectiles Les éléments dispersés du 14^e sont ralliés au S de la route Beaumont Stoune, une partie est dirigée sur Varniforet par le chemin de la forêt du Drévet et s'aguillie sur le village de Sommaville où s'opère le rassemblement.

Pendant que le régiment était engagé à Ypres la 8^e C^{ie} et le 2^e section de mitrailleuses (évidemment Rigault) étaient restées en soutien d'Artillerie au N de la Thibaudière à 7 heures cette C^{ie} laissant une section en

Sous le feu d'artillerie, se porte en avant dans la direction de la ferme de l'arbre de la Belle Epine, pour recueillir les éléments des 40^e et 50^e Régiment d'Infanterie qui se replient en désordre.

Toute la ligne est reportée en avant et appuyée par notre artillerie qui comme les boquetaux au S-O de l'arbre de la Belle Epine, aborde les lignes à 9^h30^{':}
à 11^h30^{':}, la 8^e Cie, la 2^e section de mitrailleuses et 1 bataillon du 108^e Régiment d'Infanterie occupent la position de l'arbre de la belle Epine et s'emparent de 100 prisonniers et de 3 sections de mitrailleuses.

La position est tenue jusqu'à 18^h30^{':}
Sur l'ordre du général comme la Brigade des 108^e et 50^e Régiment d'Infanterie, la 8^e Cie quitte la position et rejoint les éléments du 147^e restés à Wannifort

à 15^h30 le Colonel comme le 147^e Régiment d'Infanterie reçoit du général commandant la 4^e division l'ordre de tenir à Wannifort avec les éléments du 147^e, qui ont été rassemblés, 4 Cies du 91^e et 2 batteries d'artillerie, mission: empêcher la retraite de tous les éléments et des isolés qui s'écoulent vers Sommeauche

Ces dispositions suspendues sont prises,
Suite de peu, 2 batteries en surveillance à l'E et à l'O du Boquet de Bouleau
Une Cie du 91^e en position d'attente dans

les tranchées à l'O du bois de bouleau
et à la ligne N de ce bois.

2 sections du 91^e à l'E du bois de bouleau
dans des tranchées.

2 sections à la coupe du bois qui borde
à l'E la route de Yncé.

2 compagnies et les 3 groupes du 147^e en
réserve dans la forêt au S de Wœrth
à 5^h le feu est ouvert par une batterie d'ar-
tillerie et 2 sections d'infanterie sur une
reconnaissance allemande qui est aperçue
dans le rayon à 1200m N-O de Wœrth
cette reconnaissance se replie sur le bois de
Yncé.

à 8^h 30 la 1^{re} et la 2^e section de mitrailleuses
rentrent à Wœrth.

Sureté de Nuit: Une compagnie de gar-
garde au N et contre la route nationale
à l'entrée de Wœrth, détachant une
section de piéton à l'entrée des fermes
Un poste de 6 hommes au carrefour de la
route de Yncé et de la route nationale,
un autre semblable sur la route au Chaloyez
Ouest de Wœrth

3 postes de 6 hommes sur la position nord
du manége, 1^{er} sur le chemin de la Béache,
un autre au bois de bouleau, le 3^e dans les

fais au N.-E
 Le reste du détachement bivouaqué dans les
 gorges et en lisière de forêt.
 Les pertes du Régiment pendant la journée du 27
 sont :
 officiers : tués 2 - Blessés 14
 troupe : tués 29 - Blessés 483 - disparus 187

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Recherche archives du Nord: Lucie Eresman.; Cartographie IGN Géoportail;

Carte postale humoristique



Service Militaire
 A transmettre immédiatement et sans délai
Expéditeur
 G.G.G DES P22
 Boulogne/Mer.

 Régiment : GVC
 Bataillon : KC
 Compagnie : R-im-T
 Escadron : A-Bi-D
 Batterie : de Cuisine
 Section : des D-Pi-Lé
 Eata-major : P-Tin
 Quartier : Gal Pot
 Service: des Embusquées.

Carte postale
 Corps Expéditionnaire d'évacuation
 France-Russie-Belgique-
 Angleterre-Japon-Serbie
 Lens -Boulogne-Le Portel- Wingle
Adresse
 Mam' Zelle Jane,
 au saint de sa famille, rue
 Ernest'Ami

 Cette carte, pour être remise immédiatement, ne doit porter que des nouvelles personnelles.

Certificat d'Artournin S'minche
 Nous soussignés :

Vu le chef d'œuvre d'élucubration d'un « serre-veaux » galvanisé et blindé
 Vu le travail sans précédent d'une légion étrangère de Cats-phares,
 Vu la conduite héroïque d'une « Arret-Gnée » poilue, qui pendant une journée entière, n'a cessé de creuser des tranchées, sous le feu intense d'un cerveau en ébullition, et des éruptions incessantes d'idées lumineuses,
 Vu le travail effectué sur des écorminches de papier, pour un digne descendant des sapeurs du « fil de fer barbelé »,

Décernons à Miss Jane Bol de Beugnet

Fille unique de son père et de sa mère, née l'année de sa naissance en l'an de grâce qui l'a vu naître, le présent certificat attestant les faits précités, et ne répondant en rien des faits futurs.

Le Secrétaire G^{al} de division
 Marteau du Cafard, Duc de l'Araignée
 Le Trésorier
 Arme Thon, Fille Defer Barbelé

A Bout-Logne s/Mère
 La troisième année de guerre et d'évacuation
 Le Pré-zi-dent
 E. Vadé de Lens.